

n°21 - Juin 2023

## Le marégraphe de Marseille labellisé par l'Organisation météorologique mondiale

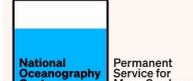


Lors de son 19e Congrès tenu à Genève du 22 mai au 2 juin, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) a reconnu dans sa résolution 4.2(8)/2 (Cg-19), 86 stations d'observation météorologique, 22 stations d'observation hydrologique, et 10 stations d'observation marine centenaires, dont le marégraphe de Marseille et celui de Brest pour la France, comme stations d'observation à long terme.

Le Marégraphe de Marseille, placé sous la responsabilité de l'IGN, contribue au suivi des variations du niveau des mers par sa participation, au niveau national, en collaboration avec le Service hydrographique et océanographique de la marine (SHOM), le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et les universités de La Rochelle et de Toulouse, au Système d'observation du niveau des eaux littorales, SONEL, labellisé par le CNRS, <https://www.sonel.org/>. Grâce à ces contributions, il participe au niveau international au système d'observation du niveau des mers GLOSS (*Global sea level observing system*).

Un indicateur  
climatique à l'échelle de  
notre planète

La station du marégraphe de Marseille fournit des observations géodésiques depuis 20 ans, avec l'hébergement d'une station de réception des signaux des satellites de navigation du Réseau GNSS permanent coordonné par l'IGN (RGP). La mesure simultanée des hauteurs d'eau relatives à la croûte terrestre et des mouvements absolus du sol par GNSS permet l'observation de l'élévation du niveau de la mer dans un référentiel global et la contribution au suivi de cet indicateur climatique à l'échelle de notre planète. Entre 1885 et 2022, le niveau de la mer s'est élevé à Marseille d'environ 1,3 mm/an par rapport à la côte, soit au total d'un peu plus de 19 cm.



La station du marégraphe est également un monument historique dont les qualités patrimoniales sont connues au niveau local, national, et désormais international (<https://amis-maregraphe-marseille.fr/>). Elle porte une part de l'histoire de la géodésie en France, ses observations ayant servi de fondement au choix de l'origine des altitudes françaises en 1891. Cette reconnaissance par l'OMM salue le travail important d'observation et de documentation de nos prédécesseurs et l'engagement actuel de l'IGN, du SHOM et leurs partenaires pour poursuivre ces observations et préserver ce patrimoine. Elle souligne la responsabilité de ses pays membres dans la préservation d'enregistrements climatiques à long terme qui représentent un patrimoine irremplaçable et qui répondent aux besoins des générations actuelles et futures.

